



Tous des requins ? La réponse des dauphins...

Le récent reportage diffusé sur la première chaîne publique a remis un coup de projecteur sur certaines dérives permises par la manière dont notre système de soins de santé est organisé. Dans un système qui se veut solidaire et doit permettre de garantir une équité dans l'accessibilité aux soins, il est normal que la population s'inquiète que des délais d'attente pour une consultation spécialisée puissent s'allonger de façon inversement proportionnelle à la taille de son portefeuille.



Au GBO et au MoDeS, nous nous en inquiétons aussi.

La santé est un droit fondamental et un bien public indéniable. Notre pays permet encore d'accéder à des soins de qualité sans passer par des systèmes privés. Actuellement, les généralistes peuvent en général orienter vers le meilleur soin dans un délai raisonnable. Néanmoins, toute tentative de marchandisation de la santé nous expose à terme à l'apparition d'inégalités de traitement dans l'accès aux soins. Le risque d'éclosion d'une médecine à deux vitesses dans ce contexte est réel.

Les comportements déviants mis en évidence dans le reportage (délais de consultation liés aux suppléments, refus d'intervention sans chambre privée) vont dans ce sens et, même s'ils ne sont pas représentatifs de la majorité des praticiens, nous nous en désolidarisons fortement. Il est néanmoins important de mettre en évidence les facteurs structurels qui font émerger ce type de comportement :

- Le déficit chronique et le sous-financement des hôpitaux (reconnu par la ministre De Block elle-même);
- La contribution par le biais d'honoraires au financement des institutions de soins;
- La favorisation des investissements dans du matériel producteur d'actes;
- La concurrence inter-hospitalière.

- L'absence d'un tri efficace aux urgences et aux consultations spécialisées;
- Le manque d'échelonnement des soins induisant des consultations spécialisées inopportunes ainsi qu'un recours parfois excessif à l'hôpital;
- L'absence de mesure de la qualité des soins autre qu'un épisode hospitalier, et ses éventuelles rechutes;
- La collaboration entre généralistes et hôpitaux se fait la plupart du temps sur une base volontaire, sans que cette collaboration n'ait d'autres rétributions qu'un sentiment de satisfaction de mieux soigner le patient.

Le métier de médecin n'est pas chose aisée lorsqu'on pense à l'étendue de la tâche, l'importance de la responsabilité, la lourdeur des horaires et la longueur de la formation. Ces différents aspects du métier justifient une rémunération adéquate. Il est toutefois étonnant qu'un médecin s'attribue une valeur trois ou quatre fois plus élevée que la moyenne. Il est encore plus interpellant que des patients puissent considérer que ce paiement leur garantit des soins de meilleure qualité.

Le manque de transparence des coûts ne permet pas au patient de connaître l'attribution des montants payés : dans certains cas l'entièreté de suppléments d'honoraires ne vont pas au patient mais bien à l'institution.

Le paiement essentiellement à l'acte est lui-même source de nombreux problèmes.

Notre société a mis en avant un système basé sur l'équité, et s'il est efficace, c'est en grande partie grâce à ce partage des risques solidairement. Est-il moralement acceptable que certains détournent ces moyens et de la sorte, introduisent inégalités et discrimination ?

Ethiquement et déontologiquement parlant, les médecins se doivent d'être à la hauteur de l'image que peut se faire la population de leur fonction. Il y va de la relation de confiance entre le malade et son praticien, élément essentiel à des soins de qualité qui doivent rester notre priorité.



*Président du GBO & Co-président du GBO
Drs Paul De Munck & Lawrence Cuvelier*



*Co-Président du MoDeS & Trésorier du MoDeS
Drs Nicolas Berg & Ahmed Goubella*
